

## Mémorandum

### *Recommandations de la Plateforme pour le Service Citoyen en vue des élections fédérales, régionales et européennes du 25 mai 2014*



*Ces recommandations s'adressent aux partis démocratiques de notre pays afin de les informer et mobiliser autour de la mise en œuvre du Service Citoyen en Belgique. Ce projet de société, porteur de sens et centré sur la Jeunesse, a été expérimenté avec succès pendant trois ans sur l'ensemble du territoire. A l'image de nombreux pays en Europe et dans le monde, nous souhaitons que cette période de transition au service du bien commun soit reconnue et institutionnalisée par un cadre légal.*

## Qui sommes-nous ?

La **Plateforme pour le Service Citoyen / Platform Jongeren voor de Samenleving / Plattform für einen Bürgerdienst** fédère plus de 150 organisations membres autour de la création d'un Service Citoyen en Belgique. Active depuis 2008 et œuvrant en toute indépendance, la Plateforme bénéficie du soutien de nombreuses institutions publiques et organisations de la société civile, ainsi que de l'appui de personnalités issues des mondes académique, entrepreneurial ou politique <sup>1</sup>.

## Le Service Citoyen ?

**Le Service Citoyen** propose aux jeunes (18 à 25 ans) de tout horizon de s'engager dans des projets utiles à la collectivité (aide aux personnes, solidarité, accès à la culture et à l'éducation, environnement...), de s'y investir six mois à temps plein, individuellement ou en équipe, tout en bénéficiant de formations, d'indemnités, d'une assurance et d'une reconnaissance.

Le Service Citoyen est bénéfique autant au jeune qu'à la société. En tant que **période de transition, de maturation et de socialisation**, il permet aux jeunes d'acquérir des compétences essentielles à leurs développements personnel, professionnel et citoyen. Au niveau sociétal, il réalise un **brassage social et culturel** unique en soi.

De nombreuses études ont confirmé l'impact multidimensionnel de ce programme sur les jeunes. Le Service Citoyen les aide à se sentir utiles, à trouver un emploi, à reprendre des études, à s'engager pour la collectivité, à préciser leur projet d'avenir, bref à (re)donner un sens à leur vie et à se projeter dans la société. En France, une enquête récente <sup>2</sup> montre que **75 % des jeunes reprennent des études ou retrouvent du travail après avoir réalisé un Service Civique**. Cet effet (et non objet !) du Service Citoyen en matière d'activation et d'insertion socio-professionnelle ne doit pas faire oublier que les principes actifs qui l'animent sont avant tout la solidarité, la convivialité, l'émancipation, le brassage social, l'apprentissage par l'expérience, l'engagement des jeunes et la mobilisation de la société civile ... D'un mot, **l'exercice d'une citoyenneté responsable**. De plus, le Service Citoyen, par son universalité d'accès, vise **l'émancipation de tous les jeunes sans distinction**. Il est en cela un puissant dispositif d'insertion, notamment pour des jeunes fragilisés.

Le Service Citoyen répond en outre à plusieurs enjeux contemporains tels que la relégitimation du collectif, la difficulté de transition vers la vie active, le délitement du lien social, l'ouverture à l'autre, l'accès aux droits fondamentaux, l'égalité des chances et la lutte contre le racisme, la sensibilisation aux valeurs démocratiques, aux bienfaits de l'État de droit, à la réciprocité des droits et devoirs...

<sup>1</sup> Depuis sa création, la Plateforme jouit d'un capital symbolique fort : soutien de partenaires publics (CPAS, Actiris, VDAB, Bruxelles-Formation, Forem...), soutiens financiers à tous les niveaux de pouvoirs (du Fédéral aux Communes, en passant par les Régions et les Communautés), soutiens actifs de nombreuses fédérations (Fédération des maisons de Jeunes, Conseil de la Jeunesse, Vlaamse Jeugdraad...), d'organisations reconnues (Croix-Rouge, Groep Intro, JES, Bon, Union des Magistrats de la Jeunesse, Samenlevingsopbouw, Dynamo International...); collaboration de cinq universités francophones et néerlandophones (UCL, ULG, UGent...) et appui d'un Comité de Soutien composé de personnalités issues d'une multiplicité de secteurs (Philippe van Parijs, Bernard Devos, Alain Eraly, Roland Vaxelaire, Pierre Galand, Jean-Pierre Lebrun, Jacques Defourny...); participation active au réseau européen de Services Civiques/Civils/Citoyens.

<sup>2</sup> Voir l'enquête sur « *L'impact du Service Civique sur ceux qui l'ont fait* », 2013 - <http://www.service-citoyen.be/publications-d-ailleurs>

## Que souhaitons-nous ?

### Au niveau fédéral

***La Plateforme pour le Service Citoyen demande la reconnaissance institutionnelle du Service Citoyen à travers la création d'une loi octroyant la possibilité pour tout jeune de 18 à 25 ans de réaliser un Service Citoyen en Belgique.***

Plus de huit pays européens, dont l'Allemagne, la France et l'Italie, ont déjà institutionnalisé un Service de type Citoyen. Dans ces pays, chaque année, des dizaines de milliers de jeunes participent activement à la construction de la société, tout en se construisant eux-mêmes.

**En Belgique, trois années d'expériences-pilote<sup>3</sup>** menées sur l'ensemble du territoire ont montré que ce programme contribuait activement à la meilleure insertion, notamment sociale et professionnelle, de jeunes issus de tout horizon<sup>4</sup>. L'alternance de périodes d'engagement dans des missions concrètes avec des périodes de recul en formation a contribué à développer la réflexivité du jeune et l'émergence d'une conscience plus citoyenne, responsable et solidaire. Le Service Citoyen a agi également comme « ciment social » et constitué un parcours d'intégration idéal pour les jeunes issus de l'immigration ou les jeunes réfugiés (Inburgeraars) qui l'ont réalisé.

A l'instar de nos pays voisins, le Service Citoyen doit être ancré de manière forte dans l'appareil législatif de l'Etat en définissant un statut de « Jeune en Service Citoyen » auquel est associé un ensemble de droits reconnus<sup>5</sup>.

### Au niveau des entités fédérées

***La Plateforme pour le Service Citoyen souhaite que soit renforcée l'articulation et la coopération entre compétences fédérales et fédérées autour du Service Citoyen, tout en distinguant explicitement les matières appartenant à chaque niveau (le statut social pour le fédéral et les matières personnalisables/localisables aux Communautés et Régions).***

Une première reconnaissance institutionnelle du Service Citoyen a été officialisée en 2014 en Région de Bruxelles-Capitale dans le cadre de la mise en œuvre de la Garantie Jeunesse. A court terme, cette reconnaissance doit être étendue aux autres zones identifiées comme prioritaires (Hainaut et Liège) par cette recommandation européenne. A moyen terme, le Service Citoyen devrait être opérationnel dans les trois Régions et les trois Communautés du pays.

De manière générale, le Service Citoyen constitue un **programme global et transversal à la croisée de nombreuses compétences des entités fédérées** : jeunesse et aide à la Jeunesse, insertion socio-professionnelle, formation professionnelle, cohésion sociale, égalité des chances, action sociale, éducation permanente, intégration, environnement et conservation de la nature, culture, sport, santé... Cette transversalité constitue une plus-value qui doit être reconnue et soutenue par toutes les entités impliquées.

<sup>3</sup> Voir le site : <http://www.service-citoyen.be/accueil>

<sup>4</sup> En Belgique, les jeunes ayant participé aux expériences pilotes présentaient les profils suivants : 84 % de jeunes en recherche d'emploi, 14 % de jeunes émargeant du CPAS, 28 % faiblement scolarisé (primaire ou secondaire inférieur), 51 % moyennement scolarisé (secondaire professionnel, technique ou général), 28 % de jeunes étrangers ou d'origine étrangère non européenne, 5 % de jeunes porteurs de handicaps + un certain nombre de jeunes avec des parcours judiciaire, psychiatrique et/ou assuétudes.

<sup>5</sup> Pour plus de détail sur cette proposition, lire les conclusions de l'étude prospective « *La place du Service Citoyen dans le paysage associatif et institutionnel belge* », FWB, 2011.

## Au niveau européen

**La Plateforme pour le Service Citoyen souhaite que soit promu au niveau européen la possibilité pour chaque jeune de réaliser dans son pays un Service de type Citoyen (Civil, Civique...) ET que ces programmes intègrent un échange dans un autre pays d'Europe. A terme, la création d'un « Citizen Service » européen contribuerait de manière décisive à solidariser une Europe politique fédérale unie.**

La visée d'un « Citizen Service » à l'échelle européenne répond à au moins deux enjeux européens majeurs. D'une part, **la construction d'une Europe politique plus sociale et citoyenne** : une expérience engagée de 3 à 6 mois dans un autre pays européen pour tous les jeunes démystifierait la perception actuelle de la grande machine institutionnelle au profit d'un véritable sentiment d'appartenance européen ancré par l'expérience dans la tête et dans le corps de ceux qui bâtiront l'Europe de demain.

D'autre part, **la mobilité des jeunes** est devenue l'un des principaux facteurs d'émancipation de la jeunesse. Demain plus encore qu'aujourd'hui, un jeune unilingue n'ayant jamais quitté le territoire belge aura très peu de chance de trouver une place dans la vie active. Permettre à tous les jeunes, en particulier les moins nantis, de vivre cette expérience, réduira la fracture sociale tout en fécondant la construction citoyenne d'une Europe pour tous.

**Contact** : Plateforme pour le Service Citoyen  
François Ronveaux (Directeur)  
Mail : [direction@service-citoyen.be](mailto:direction@service-citoyen.be)  
GSM : 0487 26 26 20

La Plateforme pour le Service Citoyen fédère un nombre croissant de membres (plus de 150) issus de la société civile et publique belge : associations, ONG, fédérations, entreprises par le travail adapté, Institutions d'utilité publique, CPAS ... Une grande diversité qui reflète la transversalité et la globalité de ce projet de société.

